



# FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Chimie – Caoutchouc – Industrie Pharmaceutique – Répartition Pharmaceutique – Droguerie  
– Instruments à Ecrire – Laboratoires d'Analyses Médicales – Navigation de Plaisance –  
Officines – Pétrole – Plasturgie – Négoce et Prestations de services



Nos réfs : DV/DM/2017

Montreuil, le 14 septembre 2017

## COMMANDE TIMBRES SYNDICAUX 2018

La participation financière de l'adhérent, est un acte volontaire de portée collective.

La cotisation syndicale est, pour chaque adhérent, un effort à bien apprécier et à valoriser. C'est une partie de son salaire qu'il investit pour la défense de ses revendications et celles des autres afin d'empêcher tous reculs sociaux et conquérir des avancées sociales conséquentes.

C'est pourquoi, la direction syndicale, les militants doivent considérer et traiter la participation financière de l'adhérent comme un acte militant, traduction de la conscience du travailleur organisé. Cela conduit à gérer collectivement avec une grande rigueur et transparence l'argent des cotisations syndicales.

En payant régulièrement sa cotisation, le syndiqué concrétise son engagement individuel dans un rassemblement solidaire d'hommes et de femmes, et apporte ainsi sa part de moyens financiers nécessaires à la réalisation de l'activité syndicale.

Si le rapport de forces est proportionnel au nombre de syndiqués, il en va de même pour les moyens financiers dont a besoin le syndicat pour fonctionner.

L'adhésion à la CGT est concrétisée par une cotisation mensuelle, et doit donc être versée régulièrement au syndicat qui reverse via CoGéTise aux structures CGT.

La rentrée régulière des cotisations est un gage d'efficacité du syndicat. Sans cette régularité, il ne peut faire face à ses engagements, les salariés se détournent de lui, ce qui se traduira inéluctablement par la disparition du syndicat.

Le taux de cotisation est tout aussi déterminant. Ce taux est fixé à 1 % de la rémunération nette du syndiqué, c'est une mesure juste et solidaire pour que chacun participe financièrement proportionnellement à ses ressources.

A l'évidence, la cotisation syndicale est un rempart contre les reculs sociaux, lorsque la lutte organisée aboutit à de nouveaux acquis sociaux, ou évite les reculs, c'est bien plus de 1% que cela rapporte aux salariés.

**Les cotisations syndicales établissent les bases de la démocratie et de l'indépendance de la CGT.**

**Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner vos commandes de timbres, en précisant bien le nombre de timbres par Catégories Socioprofessionnelles (OE/, UFICT, UFR). Le matériel vous sera envoyé à la condition que vous soyez à jour de vos cotisations.**

✂-----

### COMMANDE TIMBRES SYNDICAUX 2018

NOM ET ADRESSE DU SYNDICAT :.....

NOM DU SECRETAIRE DU SYNDICAT :.....

NOM DU TRESORIER DU SYNDICAT :.....

CODE COGETISE :.....

	Ouvriers/Employés	Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de Maitrise	Retraités
NOMBRE FNI			
NOMBRE DE TIMBRES			

Renvoyer le bon de commande à : [djazira.masdoua@fnic-cgt.fr](mailto:djazira.masdoua@fnic-cgt.fr) ou à la Fédération.